

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-90

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 24**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Vie de l'élève	100 000 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	100 000 000
<i>Dont titre 2</i>	0	100 000 000
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
TOTAUX	100 000 000	100 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le gouvernement s'entête à augmenter le nombre d'enseignants. Cette augmentation se fait au détriment des conditions salariales des enseignants (qui ne s'améliore pas), et au détriment de la maîtrise des dépenses publiques.

Ce faisant, le gouvernement ne s'attaque pas à l'échec scolaire, dont notre pays souffre particulièrement.

Le présent amendement vise à réduire la création de nouveaux emplois dans le second degré (de moitié par rapport à ce qui est prévu), et de consacrer les crédits restants à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap, sur laquelle beaucoup reste à faire.

[Nota : En application des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, cette opération consisterait techniquement à retirer des crédits du titre 2 des programmes 140 et 141 pour les reverser au profit de l'action n°3 du programme 230 « Vie de l'élève ».]